

La lettre

des Naturalistes Orléanais



N°3 Octobre - Novembre - Décembre 2006

Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

Les pesticides en quelques mots

Nous sommes face à une situation à peine crédible. Chaque année en France, nous répandons délibérément près de 80 000 tonnes de substances très polluantes : des pesticides. Nous sommes ainsi le troisième plus gros utilisateur mondial de ces produits, avec pour corollaire, une contamination globale de notre environnement (air, eau, sol).

Les pesticides sont faits pour tuer et leur efficacité est redoutable : par exemple, quelques milliardièmes de grammes d'insecticide peuvent suffire pour tuer une abeille. De surcroît, les pesticides sont peu sélectifs ; ils ont même un spectre d'action plutôt large. Ainsi, il est courant que des herbicides aient aussi une action insecticide tandis qu'un insecticide destiné à tuer tel ravageur va également affecter sans aucune distinction les papillons, les bourdons, et bien d'autres insectes !

Sans surprise, l'usage massif des pesticides en France contribue à l'effondrement de la biodiversité dont les diminutions drastiques des populations d'hirondelles et de papillons sont des symboles¹.

Parallèlement, les pesticides ont un impact sur la santé qui ne fait aucun doute et ils peuvent être classés neurotoxiques, cancérigènes, mutagènes ou encore reprotoxiques, tout en étant encore autorisés à l'emploi ! Même les doses infinitésimales sont potentiellement dangereuses ; ainsi, un seul gramme de pesticide déversé dans un fossé rempli d'eau de 1 mètre de large par 1 mètre de profondeur et 10 kilomètres de longueur rend cette eau impropre à la consommation.

Le Ministère de la Santé, convaincu de la gravité de la situation, met en place dans le cadre de son plan national santé environnement (2004-2008) des actions spécifiques pour prévenir l'exposition aux pesticides².

L'usage massif des pesticides est véritablement honteux, mais perdure en raison notamment de l'innommable lobbying effectué par les industries les fabriquant ; il faut dire que les enjeux financiers sont colossaux, et avoisinent les 2 milliards d'euros par an.

Trois partenaires pour un projet

Face à ce constat, trois structures (Naturalistes orléanais, FREDON Centre, et Jardiniers de France) se sont regroupées dès janvier 2005 pour élaborer un projet local qui deviendra peu à peu « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages », à destination des communes du Loiret.

L'association de défense de l'environnement des Naturalistes orléanais, porteuse du projet, peut s'appuyer sur plus de 600 adhérents sur le département du Loiret, et sur ses 10 salariés, dont des animateurs, habitués à travailler avec les scolaires et le grand public.

La FREDON Centre est une organisation agricole agréée par le Ministère de l'agriculture ayant pour principales missions la surveillance phytosanitaire du territoire, la recherche et l'expérimentation, le conseil et la formation, et la protection de la qualité de l'eau. Elle emploie une douzaine de salariés dont plusieurs ingénieurs.

Enfin, les Jardiniers de France est une association nationale tournée de plus en plus vers le jardinage au naturel, regroupant une trentaine de salariés et près de 200 000 adhérents à travers toute la France.

Pourquoi les communes ?

Les communes utilisent toutes des pesticides, et tout particulièrement des herbicides, pour l'entretien de la voirie, des espaces verts, des terrains de sport ou encore des cimetières ; les quantités répandues sont non négligeables, plusieurs centaines de tonnes par an.

(Suite page 2)

L'usage des pesticides dans les villes et villages présente l'inconvénient majeur d'exposer directement la population -notamment les enfants- à ces substances toxiques. Celles-ci, répandues de surcroît sur des sols pauvres ou imperméables (trottoirs), sont emportées par les premières pluies jusque dans le milieu naturel (rivières) qu'elles polluent.

Enfin, les communes sont des cibles privilégiées pour la suppression des pesticides, car les alternatives sont économiquement et humainement à portée de main.

Le projet

« Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » est un programme d'accompagnement des communes qui ne veulent plus utiliser de pesticides, à terme, pour l'entretien de la voirie et des espaces verts.

La première étape a été de solliciter et convaincre des communes pour qu'elles s'engagent sur la voie du zéro pesticide, tout en proposant de les accompagner dans leur démarche, en leur apportant une aide appropriée et concertée sur les plans technique et de la communication.

Le projet aboutit finalement à un engagement réciproque, officialisé par une charte, signée par les communes volontaires ainsi que par les différents partenaires techniques (Naturalistes orléanais, FREDON Centre, Jardiniers de France).

Plus précisément, en signant la charte « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages », les communes volontaires s'engagent principalement à :

- définir prioritairement un quartier pilote sur lequel seront expérimentées les techniques alternatives aux pesticides, l'objectif étant à terme d'étendre les mesures les plus adaptées au reste de la commune,
- renoncer progressivement sur les emprises communales de toute la ville (voirie, parcs, jardins, massifs végétalisés, terrains de sport et cimetières) à l'usage des pesticides pour le désherbage, la lutte contre les champignons et les ravageurs, en recourant aux techniques alternatives disponibles, pour atteindre à terme la suppression totale de ces substances actives,
- réaliser et communiquer annuellement le bilan d'utilisation des pesticides encore employés : nature des produits et quantités.

En contrepartie, la FREDON se charge d'apporter une aide sur le plan technique, adaptée à la

commune : formation des agents communaux aux techniques alternatives aux pesticides (mulching, usage des plantes couvre-sol, etc.), élaboration d'un plan de réduction des pesticides, suivi phytosanitaire du quartier pilote choisi, conseils techniques divers.

Quant aux Naturalistes orléanais, ils proposent une aide concertée sur le plan de la communication, pour faire comprendre et valoriser la démarche de la commune auprès de ses habitants. Il s'agit aussi d'augmenter l'acceptation des herbes spontanées qui doivent nécessairement avoir une plus grande place dans une commune « zéro pesticide ».

Sont ainsi programmés des animations avec les scolaires, des sorties grand public à la découverte des herbes folles, des conférences, des interventions en comités de quartier et lors des manifestations locales, des articles pour le bulletin municipal, tandis que divers outils de communication spécifiquement élaborés seront mis à disposition des communes (expositions, brochures).

Précisons que le but ultime recherché est bien l'objectif « zéro pesticide », car nous considérons qu'un usage « raisonné » de substances toxiques telles que les pesticides est illusoire et dangereux. L'invention de « l'usage contrôlé de l'amiante » qui permet aux industries concernées de prolonger pendant près de 15 ans leurs débouchés économiques en est un sinistre exemple ; selon le ministère de la santé, l'amiante va tuer 100 000 personnes en France.

Montage financier

Le montant global de ce projet atteint les 116 000 € pour la période « septembre 2006 - décembre 2007 », avec notamment 50 000 € prévus pour la réalisation d'actions sur les communes volontaires (aides sur les plans technique et de la communication), et 50 000 €

Agissez !

Afin de réduire l'usage des pesticides dans votre commune, soyez acteurs !

Demandez d'ores et déjà à votre maire de s'engager sur la voie du zéro pesticide pour l'entretien de la voirie et des espaces verts. Parlez lui du projet « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages », envoyez lui un courrier.

Si vous souhaitez d'autre part vous investir dans cette opération, participer à l'élaboration des outils de communication, contribuer à l'évolution de ce projet, etc., rejoignez le groupe « homme et environnement » des Naturalistes orléanais.

Prochaines réunions : mardis 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre à 20H00 à la Maison de la Nature et de l'Environnement.

(Suite de la page 2)

pour l'acquisition ou la réalisation d'outils de communication (logo de campagne, expositions, brochure pour le grand public, plaquette d'information à destination des élus, fonds documentaire, diaporama, site Internet).

Grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du Conseil régional, du Conseil général, du Ministère de la santé, du Ministère de l'agriculture et de la Lyonnaise des Eaux, il nous est non seulement possible d'acquérir les outils de communication indispensables, mais aussi d'apporter aux communes 80% du montant nécessaire à la réalisation du programme défini (aides sur les plans techniques et de la communication). Les communes ont ainsi à déboursier seulement 20% du montant de la prestation proposée, voire moins lorsque la distribution de l'eau communale est assurée par la Lyonnaise des Eaux.

Pour veiller à la bonne conduite du projet, un comité de pilotage a été formé. Il rassemble tous les financeurs, les communes volontaires et les partenaires techniques et se réunit tous les 6 mois environ.

Des communes difficiles à convaincre

Malgré l'urgence de la situation et le soutien de nos financeurs, il reste malheureusement difficile de convaincre des communes de s'engager sur la voie du zéro pesticide. Parmi les blocages perçus au niveau des élus, nous retenons :

- la peur des « mauvaises herbes » qui donneraient l'impression d'une gestion négligée de la commune,
- la peur des dépenses non maîtrisées avec le développement des alternatives aux pesticides,
- la peur de perdre le label « villes et villages fleuris » en raison de la présence plus marquée des herbes dites « mauvaises »,

- dans les villages, la peur des réactions de la population agricole, supposée être spontanément suspecte vis-à-vis des démarches du type « zéro pesticide »,
- le sentiment d'avoir une démarche déjà très satisfaisante, basé sur le postulat de l'usage « raisonné » des pesticides.

Heureusement, nous avons aussi rencontré des équipes municipales qui ont considéré que la santé publique et la qualité de notre environnement sont absolument prioritaires. Ainsi, les communes de Boigny-sur-Bionne, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, et probablement aussi Saint-Jean-de-la-Ruelle, ont décidé de signer la charte « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ».

Perspectives

Les actions de terrain, liées à l'opération « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » programme 2006-2007, commencent au cours de cet automne, tandis que le projet débute officiellement le mardi 17 octobre 2006 au muséum d'Orléans, avec le vernissage de l'exposition « zéro pesticide dans nos villes et villages » et la signature de la charte par les premières communes volontaires.

Nous comptons d'ores et déjà prolonger cette opération bien au-delà de 2007, en poursuivant le travail avec les premières communes signataires (tout en adaptant notre aide à leur demande), mais aussi avec de nouvelles communes qui souhaiteront elles aussi s'engager sur la voie du « zéro pesticide », et avec les jardiniers amateurs... qui utilisent une quantité considérable de pesticides : près de 8 000 tonnes par an en France ! Les communes déjà engagées sur la voie du « zéro pesticide » auront alors valeur d'exemplarité pour les particuliers.

1 RAMADE François (2005), *Éléments d'écologie. Ecologie appliquée*, 6^{ème} édition, 864 p.
2 http://www.sante.gouv.fr/html/dossiers/pnse/resume_fr.pdf

Lancement officiel de l'opération

« Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages »

Mardi 17 octobre à 18H00 au Muséum d'Orléans

INVITATION

Soyez nombreux pour découvrir en avant première l'exposition « zéro pesticide dans nos villes et villages », élaborée par la FREDON Centre et les Naturalistes orléanais. Le vernissage de cette exposition sera accompagné de la signature de la charte d'engagement vers un objectif zéro pesticide par les communes de Boigny-sur-Bionne, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, et probablement Saint-Jean-de-la-Ruelle. **Nous comptons vivement sur votre présence** à ce lancement officiel ; elle sera le témoignage de l'intérêt que vous portez à la réduction des pesticides dans votre environnement.

Nos derniers courriers et communiqués

Consultables sur notre site Internet

- **26 juin 2006** : courrier à Monsieur le Préfet pour lui signaler que des travaux ont été exécutés en Loire, à l'îlot d'Alboeuf, dérangeant en pleine période de nidification une colonie de près de 90 couples de sternes naines et pierregarins, et laissant craindre le pire pour leur reproduction. La colonie avait pourtant été signalée par un système de panneautage installé par nos soins. Nos craintes seront malheureusement ultérieurement confirmées : aucun jeune ne s'envolera de cette colonie. *NB : suite à notre courrier, la subdivision Loire de la DDE a pris contact avec nous, et un travail tout à fait constructif a été entrepris.*
- **10 juillet 2006** : dépôt de plainte au tribunal de grande instance d'Orléans pour destruction à Jargeau de nids occupés d'hirondelles de fenêtre. L'hirondelle de fenêtre est une espèce protégée.
- **9 août 2006** : courrier à Monsieur le Maire de Cléry-Saint-André pour lui demander de veiller à la préservation des nids d'hirondelles installés sur la basilique (nous avons été informés que leur destruction était envisagée par certains).
NB : suite à notre courrier, Monsieur OZIEL, le Maire, a pris la peine de nous informer de son intention de les préserver et de prendre contact avec l'un de nos adhérents de la commune.
- **11 août 2006** : lettre à Monsieur le Directeur de la DIREN pour lui faire part de notre avis sur les travaux d'évacuation des arbres tombés dans le lit du Loiret dans le secteur de Courpain et qui font obstacle au bon écoulement des eaux.

Subventions

Nous remercions les communes de Saint-Denis-en-Val et Orléans pour leurs subventions respectives de 300 et 3 000 euros.

Notre nouvelle directrice

Céline MANCEAU, 30 ans, ingénieur juriste en environnement, est la nouvelle directrice des Naturalistes orléanais depuis le 18 septembre.

Diplômée de l'Institut Supérieur de l'Environnement d'Elancourt, Céline MANCEAU a effectué une année de spécialisation après son école d'ingénieur et obtenu un DESS « gestion sociale et territoriale des déchets et pollutions » à l'université du Maine.

Elle a travaillé pour le Ministère de l'Équipement, Gaz de France, la Chambre des Métiers (37), la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat (45), puis pour la Communauté de Communes de Vierzon, Pays des Cinq Rivières où elle avait la charge de décliner la nouvelle compétence Environnement (Gestion des déchets ménagers et assimilés, Valorisation du Canal de Berry).

Participez à la concertation sur la poursuite du plan Loire grandeur nature pour les années 2007-2013 !

L'Établissement public Loire vient de mettre en ligne en collaboration avec l'État et l'Agence de l'eau Loire Bretagne, un site Internet-forum dédié (www.plan-loire.fr) à la poursuite de ce plan.

ce site va permettre, grâce à son forum de discussion, de recueillir les attentes de chacun dans le cadre de la poursuite du plan Loire pour les années 2007-2013.

Participez à la concertation !

Outre les informations générales relatives au Plan Loire grandeur nature depuis sa mise en place en 1994,

L'agenda des bénévoles

- CENTRE DE DOCUMENTATION

La suite du rangement du centre de documentation est programmée les JEUDIS (en matinée de 9h à 12h) : le jeudi 21 septembre, le jeudi 12 octobre et le jeudi 26 octobre à la maison de la Nature (64, route d'Olivet). Au programme : rangement, tri, classement, couverture des livres...

Dans le cadre de l'informatisation du centre de documentation une formation au logiciel de documentation est programmée **les 9, 10 et 11 octobre**. Si vous souhaitez participer à la saisie des titres de livres et documents du centre de documentation, merci de vous inscrire à cette formation en envoyant un mail de confirmation à sandrine.poirier-natorl@wanadoo.fr

- CONCOURS SCOLAIRE

Deux réunions de travail sur ce projet réunissant salariés et bénévoles ont eu lieu en juillet et septembre 2006. Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez nous aider à planifier cette action. Pour en savoir plus, contactez Sandrine au 02 38 56 69 84 ou sandrine.poirier-natorl@wanadoo.fr

- CHANTIER VERT

Le 14 octobre 2006, l'Association pour la Protection du Site du Loiret organise un chantier auquel nous collaborons : RV à 9 h au parking du Pâtis à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (parking à droite après le pont Saint Nicolas en venant de Saint-Pryvé) pour couper les rejets d'aulnes dans les roselières à l'aval du pont Saint Nicolas. Merci d'apporter gants de jardin, bottes, scie d'élagage, sécateur de force, sécateur et votre pique-nique. Chantier de la matinée, voire de la journée plus pique-nique.

Contact : agnes.hergibo@espaces-naturels.fr

- SALONS et MANIFESTATIONS

Nous sollicitons votre aide pour l'organisation et la tenue de stands pour les événements ci-dessous :

Du 1er au 3 octobre : Salon du Champignon au Château de Charbonnière (**Appel aux volontaires pour la cueillette des champignons...** suite page 6)

Du 20 au 23 octobre : Salon Terre Naturelle au Parc des expositions à Orléans

Du 27 octobre au 1er novembre : 22ème Festival International du Film Ornithologique à Ménigoute (Deux-Sèvres).

Les actions des Faucheurs Volontaires d'OGM cet été

Les Faucheurs Volontaires ont effectué cet été plusieurs actions sur des parcelles de maïs OGM expérimentales dans la région Centre :

- un semis de jour à Ouzouer-sous-Bellegarde (45) le 17 juin : 43 faucheurs interpellés et placés en GAV. Pour l'instant pas de suite judiciaire.
- deux fauchages simultanés de nuit (parcelles étroitement surveillées) à Villereau (45) et Santilly (28) le 14 août : Les 32 faucheurs sur la parcelle de Villereau ont été interpellés et

placés en GAV. Ils comparaîtront à 14h le 10 octobre au tribunal d'Orléans. Les 27 faucheurs de Santilly n'ont pas été appréhendés et ont remis le matin même à la gendarmerie de Pithiviers une lettre signée de 57 personnes revendiquant leur participation à la neutralisation des 2 essais. Une enquête se basant sur ce courrier a débuté dès le 16 août et 5 faucheurs ont été auditionnés par les gendarmeries de Jargeau (45) et Janville (28).

Oui, les OGM sont dangereux ... pour la liberté de la presse

Communiqué du 27 juin 2006 des représentants syndicaux de FR3 Centre

Les faucheurs qui s'attaquent aux champs d'OGM ne sont plus les seuls à risquer des poursuites judiciaires. Les journalistes qui traitent ce sujet peuvent aussi être inquiétés. Plusieurs journalistes de la station France 3 Centre à Orléans font actuellement l'objet de ce qui ressemble bien à une tentative d'intimidation de la part du Ministère public.

Les 15 et 16 mai s'est déroulé le procès en appel des faucheurs du Loiret à Orléans. Les éditions de France 3 en ont fait un compte-rendu le plus exhaustif possible en soulignant la différence de qualité par rapport au procès en première instance quelques mois plus tôt devant le tribunal correctionnel.

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

Le compte-rendu relatait notamment la façon dont le président de la cour d'appel avait mené les débats, coupant régulièrement la parole aux prévenus et commettant quelques erreurs de compréhension au sujet de la propagation des OGM.

Des faits qui ont apparemment déplu aux magistrats. Au lendemain du procès, des policiers se sont présentés à la station pour obtenir la copie des journaux concernés.

Ils agissaient dans le cadre d'une enquête préliminaire à la demande du procureur d'Orléans qui a ouvert des poursuites pour « discrédit public jeté sur une procédure judiciaire », article 434/25 et 434/44 du code pénal passible de 6 mois de prison.

Dans les jours qui suivent les magistrats de la cour d'appel envoient une motion à la rédaction nous appelant à plus d'impartialité dans le traitement des procès. Puis une réclamation est posée devant le CSA. Enfin le 23 juin dernier le rédacteur en chef de France 3 Centre et le journaliste qui a suivi le procès sont auditionnés par la police judiciaire. On leur demande de « commenter » l'ensemble de ce qui a été dit à l'antenne. Puis l'interrogatoire porte sur les quelques

passages relatant la façon dont le président a mené les débats. Les policiers demandent au journaliste s'il pense avoir fait son travail de manière impartiale, s'il pense être de parti pris.

Après la police, c'est ensuite la gendarmerie qui entre en jeu le 26 juin. Elle convoque une autre journaliste de France 3 Centre qui, elle, a couvert une nouvelle action de fauchage. On lui demande cette fois de citer ses sources.

Trois auditions en quelques jours. Trois auditions qui se sont visiblement déroulées en urgence à la veille de l'arrêt de la cour d'appel le 27 juin sur le procès en appel des faucheurs.

Difficile d'y voir autre chose qu'une volonté de faire pression sur les journalistes pour s'assurer cette fois un compte-rendu conforme aux attentes du ministère public. Face à ces atteintes à la liberté de la presse, les journalistes de France 3 ne se laisseront pas intimider et sauront se mobiliser si cette affaire va plus loin.

Patrick Dehais, pour la CGT, Pierre Bouchenot, pour la CFDT, Olivier Gadeau, pour le SNJ, Brigitte Rivoire, pour le SJA-FO.

Salon du champignon 2006

**Du 1er au 3 octobre 2006 (10h - 19h)
au Château de Charbonnière**

Avec la participation de la Ville d'Orléans

- **Exposition mycologique**, Exposition de baies et de fruits d'automne, Exposition d'aquarelles de Didier Blin. Boutique-nature, Accueil scolaires gratuit sur rendez-vous au 02 38 56 69 84. Entrée salon : 2 € (gratuit pour les adhérents et les enfants).
- **Rando-promenade nature** gratuite le dimanche 1er octobre (Départs entre 14h et 15h) en partenariat avec le Comité départemental Loiret de la FFRandonnée dans le cadre de l'opération « Week-end du Sport en Famille » du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Pour soutenir les faucheurs

Pour soutenir les 32 personnes convoquées le 10 octobre au tribunal d'Orléans, suite à la neutralisation de la parcelles d'essai de maïs transgénique le 14 août 2006 à Villereau, 3 possibilités sont proposées :

- Adhérer au comité de soutien (de 5 à 10 € selon revenu ou 30 € pour les organisations)
- Faire un don
- Vendre des bons de soutien (le carnet de 10 est à 50 €)

(Chèque ou commande pour recevoir les carnets de bons de soutien à l'ordre du Comité de soutien aux faucheurs d'OGM de Pithiviers. À renvoyer à l'adresse : 64 route d'Olivet, 45100 ORLEANS, en précisant vos coordonnées et courriel)

Contact : soutienfaucheurs.pithiviers@laposte.net
<http://www.soutienfaucheurspithiviers.org>

Appel aux volontaires pour la cueillette des champignons

L'apport des espèces exposées sera, cette année, entièrement dépendant des apports bénévoles. Aussi, si vous pouvez consacrer un peu de temps à cette activité, votre collaboration sera très appréciée.

Les spécimens récoltés devraient être apportés au

château de Charbonnière, à Saint-Jean de Braye, le **samedi 30 septembre, le matin à partir de 10 h ou en début d'après-midi à partir de 14 h**, pour une détermination et une mise en place dans la journée (Ouverture du Salon au public le dimanche 1er octobre à 10 heures).

(Suite page 7)

(Suite de la page 6)

Comme la manifestation se poursuit le lundi et le mardi (2 et 3 octobre), des cueillettes apportées les jours suivants serviront à l'enrichissement et au renouvellement de l'exposition.

Les quantités de champignons présentes sur le terrain sont évidemment tributaires des conditions météorologiques. Mais sachez que, si ces conditions sont difficiles, **votre contribution sera d'autant plus précieuse !**

Si la poussée fongique est abondante (mais c'est devenu rare ces dernières années !), il s'agit, pour chaque espèce de prélever simplement quelques spécimens, dans le respect de l'environnement.

Toutes les catégories de champignons présentent, pour notre exposition un intérêt pédagogique, qu'il s'agisse de comestibles ou de toxiques, qu'ils poussent sur le sol ou sur le bois, dans les forêts, les prairies ou les jardins...

Quelques recommandations peuvent être faites pour la **cueillette et le transport des champignons** :

- Pour la **cueillette** : le champignon doit être prélevé en entier, car la détermination dépend souvent de l'examen du pied, de la présence d'une volve, etc.... Dans toute la mesure du

possible, noter l'environnement : sous feuillus ou résineux ? Dans un bois de charmes ou des bosquets de noisetiers ? Sur souche ou branche de quel arbre ? Si vous connaissez la nature du sol (acide, calcaire, sablonneux...), c'est un plus intéressant !

- Pour le **transport** : Les spécimens doivent être disposés les uns à côté des autres, dans un panier à fond plat, un cageot, sur de la mousse par exemple, et surtout ne pas être entassés dans un sac plastique ! D'un jour sur l'autre, les champignons doivent être conservés dans un endroit frais (cave, frigo...).

Quant aux **lieux de cueillette** possibles, chaque amateur a, en général, quelques idées personnelles. Cependant, en période sèche, on peut se poser des questions ! Dans ce cas, essayer d'explorer des lieux où l'humidité du sol a le plus de chances de persister : forêts denses et profondes (sur le sol et le bois pourri), abords immédiats des étangs, des lacs et des rivières, fossés restés humides, lieux couverts de sphaignes.

De tels lieux ne manquent pas en Sologne ou en forêt d'Orléans, mais il est certain que la recherche par temps sec peut demander une certaine dose de persévérance !

Bon courage, et d'avance merci !

Conférences

Les soirées du développement durable

ENTRÉE LIBRE

L'utilité des plantes sauvages

2 dates :

Jeudi 21 septembre 2006 à 20h30

au Muséum, 6 rue Marcel Proust, à Orléans
en partenariat avec l'association Hélio trope

Lundi 25 septembre 2006 à 18h00

au Centre de GERONTOLOGIE, Amphithéâtre, 5 rue des Cigognes, à Gien
en partenariat avec l'association AGE-CLIC

Conférence-débat animée par Marc Grollimund (Agro-écologue, botaniste et paysagiste)

Les plantes sauvages sont l'une des cibles privilégiées des herbicides sur les bords des chemins, au potager ou encore dans les parcs et jardins. Elles présentent pourtant de nombreux bienfaits et usages inattendus !

Certaines, souvent essentielles à l'équilibre biologique d'un jardin, enrichissent le sol. D'autres attirent et nourrissent les animaux, auxiliaires des cultures. Elles ont des propriétés médicinales et gastronomiques. Elles peuvent être aussi ornementales et embellir les jardins !

Quelle nature voulons nous dans nos villes et nos villages ?

2 dates :

Jeudi 12 octobre 2006 à 20h30

au Muséum, 6 rue Marcel Proust, à Orléans

Vendredi 13 octobre 2006 à 20h

à la Maison de la Nature et de l'Eau de **Chalette-sur-Loing** (Site des trois canaux, accès depuis le parking du Parc de loisirs du lac)
En partenariat avec le Service Environnement de la Ville de Chalette-sur-Loing

Conférence-débat animée par Sabrina Degognie, technicienne environnement de la ville de Grande-Synthe

Depuis 10 ans, la ville de Grande-Synthe, dans le Nord, propose à ses 24 000 habitants des paysages urbains libres plus respectueux des équilibres de la nature, tout en améliorant la qualité du cadre de vie en milieu urbain.

Comment laisser la nature s'exprimer un peu plus dans nos villes et nos villages et développer une union harmonieuse entre les jardiniers et la Nature ?

Conférence

Les soirées du développement durable

ENTRÉE LIBRE

Les pieds dans l'eau et la tête au soleil : les roselières

*L'histoire de la reconquête du roseau
au bord du Loiret*

Jeudi 16 novembre 2006 à 20h30

au Muséum, 6 rue Marcel Proust, à Orléans

*En partenariat avec l'APSL (Association pour la Protection
du Site du Loiret et de son bassin-versant).*

Conférence-débat animée par Lydie Bride, chargée de mission à l'APSL et par Michel Chantereau, Conservateur de la Réserve Naturelle de l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

La roselière, ou plutôt les roselières, ne sont ni tout à fait aquatiques ni complètement terrestres.

Elles abritent une faune abondante mais discrète. Quel est leur intérêt, leur rôle et pourquoi dépenser de l'énergie à les sauvegarder ?

Venez découvrir ces drôles de végétaux qui vivent les pieds dans l'eau et la tête au soleil.

Boutique de Noël

À partir du 1er décembre 2006 à la Maison de la Nature

Les Naturalistes Orléanais vous proposent des idées cadeaux : beaux livres, papier recyclé, jeux pour petits et grands, agenda, cartes postales...

Petite annonce

A vendre :

Appareil photo argentique
Canon EOS 33 avec housse de
transport Lowepro + objectif
28 - 90 + objectif macro 50.
État neuf.

Prix : 200 € à débattre.

Contactez-nous au 02 38 56 69 84.

La lettre des Naturalistes Orléanais

Mi-décembre paraîtra la quatrième lettre d'information trimestrielle à destination de tous les adhérents. Nous sollicitons donc vos talents rédactionnels !

Nous attendons vos articles, vos propositions, vos idées...

avant le 8 décembre 2006.

Pour en savoir plus, contactez Sandrine au
02 38 56 69 84 ou sandrine.poirier-
natorl@wanadoo.fr

Lettre éditée par l'association des Naturalistes Orléanais en septembre 2006

Maison de la Nature, 64 route d'Olivet, 45100 ORLÉANS, Tél. : 02 38 56 69 84, Fax. : 02 38 56 33 48

Accueil téléphonique : De 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 du Lundi au Vendredi.

Accueil à la Maison de la Nature : De 14h00 à 18h00 du Lundi au Jeudi et de 14h00 à 19h00 le Vendredi.

Fermeture le Samedi.

Courrier électronique : naturalistes.orleanais@wanadoo.fr et Site Internet : www.naturalistesorleanais.org